

Evaluateur pharmacovigilance

Descriptif du poste

Finalité du poste

Vous serez en charge de l'évaluation de la sécurité des médicaments en oncologie, en appui des autres évaluateurs pharmacovigilants, dans le cadre de :

- des essais cliniques,
- des accès compassionnels et précoces (AAC, AAP) et des cadres de prescription compassionnelle (CPC)
- des autorisations de mise sur le marché nationales ou européennes (données de sécurité pre AMM),
- de l'évaluation des données de sécurité post AMM (nationale ou EU) dans l'objectif proposer des mesures de réduction du risque.

Vous assurez vos missions en toute autonomie, notamment en coordonnant l'instruction de dossiers transversaux complexes impliquant des réseaux professionnels internes et externes en lien avec d'autres directions de l'agence. Vous garantissez la qualité de l'expertise, la cohérence des analyses et la solidité de l'argumentaire motivé des propositions d'actions, en tenant compte des enjeux de sécurité sanitaire et de santé publique.

Activités principales

1 - Pré-Autorisation de mise sur le marché (AMM)

- Evaluation de la sécurité des essais cliniques, SUSARs, DSURs et des faits nouveaux et mise en place des mesures nécessaires pour garantir la sécurité des patients inclus dans les essais cliniques en France, évaluation des modifications substantielles, des brochures investigateurs et des protocoles concernant les aspects de sécurité des médicaments de sa gamme.
- Evaluation de la sécurité d'emploi pour les dossiers d'accès précoces pré-AMM.
- Evaluation de la sécurité d'emploi pour les médicaments dans le cadre des procédures de demande d'AMM nationale ou Européenne.
- Participation aux réunions des groupes de travail de l'ANSM, de l'Agence européenne des médicaments (EMA) ainsi qu'aux réunions de pré-soumission des demandes d'AMM.

2 - Post- Autorisation de mise sur le marché (AMM)

- Gestion des signaux et des alertes en pharmacovigilance
- Analyse des données de pharmacovigilance provenant de différentes sources.
- Rédaction de la partie sécurité d'emploi des rapports d'évaluation ou des commentaires sur les différentes procédures européennes (PSURs, PSURs worksharing, procédure de signal, arbitrages européens, modification et renouvellement d'AMM, RMP, specific obligation, follow-up measures, Non Urgent Information et Rapid Alert ou autres dossiers à l'ordre du jour du PRAC, etc).
- Instruction, coordination, évaluation et rédaction des relevés d'avis ou des procès-verbaux dans le cadre de différentes procédures nationales
- Préparation des dossiers discutés au PRAC et participation ponctuelle aux réunions afférentes.
- Gestion des suites à donner aux rapports des CRPV dans le cadre des enquêtes de pharmacovigilance, et aux rapports de synthèse élaborés par les laboratoires pour les produits en accès précoce.
- Evaluation des cas marquants et gestion des actions envisagées suite à ces cas, après discussion éventuelle lors du CSP dédié.
- Veille scientifique sur pharmacovigilance

Activités secondaires

- Rédaction et/ou validation scientifique d'informations destinées aux professionnels de santé, au grand public, journalistes, tutelles etc. en lien avec les autres directions : information de sécurité destinée aux professionnels de santé, communiqués de presse, réponses aux demandes de particuliers, notes aux tutelles.
- Echanges avec les Centres régionaux de Pharmacovigilance, les instances de Santé Publique ou les partenaires institutionnels en France, l'Agence européenne des médicaments, les autorités compétentes des Etats membres de l'Union

européenne, les agences sanitaires des pays tiers (U.S. Food and Drug Administration).

- Participation aux réunions de l'ANSM (Comité scientifiques permanents et temporaires, comités d'interface avec les parties prenantes, comité de surveillance et pharmacovigilance, pré PRAC) et du Pharmacovigilance Risk Assessment Committee (PRAC) de l'Agence européenne des médicaments (EMA), d'autres agences sanitaires, ou laboratoires (notamment réunion pré-soumission)
- Participation aux actions d'amélioration continue de la qualité sur son champ de compétences

Profil recherché

Formation / Diplôme :

De formation Bac +5 minimum (Docteur en médecine, en pharmacie ou niveau équivalent avec une spécialisation en pharmacovigilance.)

Expérience professionnelle requise :

Expérience confirmée en pharmacovigilance

Compétences clés recherchées :

- Capacité d'analyse et de synthèse dans le domaine scientifique
- Capacité rédactionnelle et d'expression orale (en français et en anglais) et maîtrise de l'anglais scientifique
- Rigueur et méthode dans des domaines pluridisciplinaires (scientifique, médical/pharmaceutique et réglementaire)
- Aptitudes au travail en équipe
- Capacité organisationnelle, relationnelle, autonomie, sens des responsabilités, flexibilité (mutualisation hors gammes thérapeutiques si nécessaire) et proactivité, très bonne gestion des priorités, réactivité et anticipation
- Connaissances des logiciels informatiques Word, Access, Excel et Powerpoint et d'internet
- Capacités d'adaptation à de nouvelles missions
- Capacité à développer des réseaux professionnels, internes et externes

Informations complémentaires

Présentation du poste

Direction : DMM1 (Direction Médicale Médicaments 1)

Pôle : Oncologie

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles :

- Cheffe du pôle
- Direction de la Surveillance

Collaborations internes et externes :

Collaborations internes :

- Evalueurs du pôle ONCO et des autres pôles de la DMM1
- Toutes les directions de l'Agence

Collaborations externes :

- Centres régionaux de pharmacovigilance
- Sociétés savantes, associations de patients
- EMA, HAS
- Experts externes

Compatible télétravail : oui non

Caractéristiques administratives

Type de contrat : CDD de 3 ans

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Evalueur scientifique et réglementaire

Rattachement du poste :

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé
143-147, boulevard Anatole France
93285 SAINT-DENIS CEDEX

Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent

Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télé-déclarer leurs liens d'intérêts. Cette déclaration est rendue publique dans le cadre des dispositions en vigueur et actualisée par l'agent au moins annuellement.

Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.

Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.

Type de poste CDD

Categorie : Évaluation et pilotage scientifique

Localisation : Saint-Denis